

Études littéraires africaines

Reconnaître l'ambivalence des Lumières : à propos de *L'Héritage des Lumières* d'Antoine Lilti

Maëline Le Lay



Number 50, 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1076039ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1076039ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (print)

2270-0374 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Le Lay, M. (2020). Review of [Reconnaître l'ambivalence des Lumières : à propos de *L'Héritage des Lumières* d'Antoine Lilti]. *Études littéraires africaines*, (50), 155–158. <https://doi.org/10.7202/1076039ar>

Reconnaître l'ambivalence des Lumières : à propos de *L'Héritage des Lumières*²⁵ d'Antoine Lilti

En choisissant d'évoquer, au début de son ouvrage, les attentats de 2015 contre *Charlie Hebdo*, Antoine Lilti situe d'emblée sa réflexion dans le débat contemporain, non seulement en France, mais aussi en Europe, aux États-Unis et dans le « *Global South* ». L'enjeu est d'évaluer, en historien, si les idées et les valeurs supposément héritées des Lumières ont gardé quelque pertinence ou si, au contraire, elles sont devenues caduques, notamment parce qu'elles auraient un caractère outrageant.

Constatant qu'en France, celles et ceux qui se revendiquent aujourd'hui des Lumières se situent davantage à droite de l'échiquier politique (étant communément associés à une idéologie conservatrice), tandis que les pensées de gauche (celles qu'on associe aux revendications décoloniales, de genre, *queer*, intersectionnelle, etc.) expriment vis-à-vis d'elles sinon un rejet, du moins une réserve certaine, Lilti en vient à interroger ce paradoxe : « Les Lumières, qui furent longtemps tenues pour une pensée de l'émancipation, seraient-elles devenues conservatrices ? » (p. 10)

C'est précisément ce paradoxe qui sert de fil rouge à l'ouvrage. Tout au long de ses douze chapitres, Lilti se penche sur les chefs d'accusation formulés contre les Lumières, en s'appuyant sur notre connaissance de la vie sociale et intellectuelle du XVIII^e siècle. Il se livre aussi à une minutieuse étude des textes – qu'il s'agisse de classiques ou d'ouvrages méconnus ou incompris – et de la trajectoire de leurs auteurs. L'idée maîtresse de ce réexamen, développée section après section, est que les Lumières ne présentent pas d'unité doctrinale : elles sont à la fois plurielles et ambivalentes.

Des trois parties du livre, c'est la première surtout qui retiendra notre attention ici, dans la mesure où les deux autres – quel que soit leur intérêt intrinsèque, notamment pour les études historiques dix-huitiémistes – ne concernent plus aussi explicitement le paradoxe évoqué plus haut. Sauf à tel ou tel endroit dont nous reparlerons, on n'y trouve d'ailleurs plus guère, et pour cause, cette adroite navigation d'un siècle à l'autre, ces savantes embarquées du XVIII^e au XX^e siècle et d'un courant de pensée à l'autre, qui permettent à l'auteur, dans la première partie, de se saisir pleinement du débat.

Intitulée « Universalisme », cette première partie s'ouvre sur un dialogue avec un assez grand nombre d'idées défendues par les études postcoloniales, qui ont en effet critiqué l'eurocentrisme et l'intolérance des Lumières, voire leur xénophobie criminelle. Lilti s'efforce de répondre à ces critiques, et commence par réfuter la vision radicale d'un Mbembe consi-

²⁵ LILTI (Antoine), *L'Héritage des Lumières : ambivalences de la modernité*. Paris : EHESS ; Seuil ; Gallimard, coll. Hautes Études, 2019, 403 p.

dérant les Lumières comme un moment de « clôture de l'esprit » (p. 49). Cela n'empêche pas Lilti de reconnaître que l'on a pu leur reprocher à bon droit une « ventriloquie » : s'ils s'intéressent en effet à des peuples non européens, les penseurs concernés n'en font jamais des sujets à part entière, se contentant de parler à leur place (p. 54). L'auteur se montre également critique à l'encontre des théoriciens d'une histoire globale et connectée, qui cherchent à démontrer que des Lumières auraient existé dans bien d'autres cultures, donc que les penseurs européens n'avaient pas le monopole de la quête d'universel. Lilti leur objecte qu'à force d'étendre le concept de Lumières dans le temps et l'espace, ces théories tendent à le vider de son sens. Lecteur attentif de Chakrabarty, Lilti a cette formule séduisante car conciliante : « On peut à la fois provincialiser l'Europe et universaliser les Lumières. Les deux gestes sont même solidaires : les Lumières ne peuvent prétendre à l'universalité qu'à condition de desserrer le lien qui les rattache à l'Europe » (p. 57).

Qualifiant le rapport qu'entretiennent les auteurs postcoloniaux avec les Lumières, il parle d'une relation « contrariée » (p. 86), les auteurs devant composer avec la « puissance d'exclusion » des Lumières, « en même temps qu'[avec leur] potentiel d'émancipation » (*id.*). Lilti montre notamment comment l'*Histoire philosophique des deux Indes* de l'Abbé Raynal (1774, 1776, 1780) comprenait en germe les premières répudiations du colonialisme européen, ce qui explique pourquoi il est communément admis que ce texte aurait prophétisé la révolution haïtienne. Toussaint Louverture lui-même y fit référence, soulignant son importance dans l'avènement de la première république noire. Cet exemple permet à l'auteur de mettre en lumière l'évolution historique de la référence qui a été faite aux Lumières depuis la pensée anticoloniale du début du xx^e siècle, celle qui a nourri le mouvement de libération des Noirs aux États-Unis et le panafricanisme, jusqu'à la pensée postcoloniale qui lui a succédé bien plus tard. Ainsi, le fait que Toussaint Louverture se soit inspiré de Raynal était, pour l'historien C.L.R. James, parfaitement admissible, tandis qu'Edward Said, dans *Culture & impérialisme*, se montre plus critique à l'égard de ce qu'il voit comme des artifices déployés par James pour « concilier anti-impérialisme militant et héritage universaliste » (p. 72).

Enfin, dans un chapitre intitulé « La civilisation est-elle européenne ? », Lilti fait un sort à la notion de *civilisation* pour tâcher de répondre à l'accusation d'eurocentrisme adressée aux Lumières par les auteurs postcoloniaux qui lisent dans leurs textes les germes du racisme à partir du binarisme, alors largement mis en avant, entre une Europe civilisée et un Orient barbare. L'auteur admet que l'histoire des civilisations non européennes n'est envisagée pour elle-même qu'à partir du moment où l'Europe est pensée comme le résultat d'un processus historique. Puis, redoublant d'efforts pour prouver que des auteurs tels que Diderot (*Supplément au voyage de Bougainville*, 1796), Voltaire (*Essai sur les mœurs et l'Esprit des nations*, 1768, 1775), Raynal, Condorcet (*Tableau historique*

des progrès de l'esprit humain, 1772-1774) ou encore Volney (*Les Ruines ou méditations sur les révolutions des Empires, 1791*) s'efforcent – en vain – de faire une place autonome aux autres cultures, il reconnaît que l'infériorité des « races » n'est jamais par eux remise en question. Ce dont ils débattent, c'est plutôt de l'attitude à adopter vis-à-vis des différents peuples, des traitements qui conviennent en fonction des valeurs défendues, etc. C'est chez Volney et les auteurs de sa génération que Lilti identifie le point de bascule qui s'opère à l'endroit des civilisations non européennes : « l'ouverture cosmopolite des Lumières et l'enthousiasme révolutionnaire cèdent la place à une affirmation sans nuance de la supériorité européenne et de sa mission civilisatrice » (p. 136).

Rejetant cependant l'amalgame entre Lumières et colonialisme, de même qu'il réfute les théories visant à inscrire les Lumières « dans l'utopie d'une histoire globale surplombante » (p. 158), l'auteur propose plutôt de « scruter les tensions et ambivalences des Lumières » (*id.*) dans les deux autres parties consacrées, respectivement, aux « Modernités », c'est-à-dire à la manière dont les Lumières tentent d'innover en fonction d'un contexte historique changeant, et au « Politique », c'est-à-dire à la manière dont elles ont pensé leur contexte historique en fonction du régime politique qui était le leur.

Retenons un chapitre situé en fin de volume, où le propos s'autorise à nouveau des allers et retours avec le xx^e siècle. Antoine Lilti s'y intéresse à la réception des Lumières par Michel Foucault. Son point de départ est la surprise provoquée par la découverte d'un texte posthume de l'auteur de *Les Mots et des choses*, publié par le *Magazine littéraire* en 1984, et intitulé « Qu'est-ce que les Lumières ? ». Foucault semble y infléchir son positionnement vis-à-vis de la tradition rationaliste du xviii^e siècle, et adopter à son égard un jugement beaucoup plus nuancé. Ici encore, Antoine Lilti excelle dans sa capacité à retracer les termes et les temps d'un débat intellectuel, en l'occurrence celui qui a opposé les tenants d'un héritage revendiqué des Lumières (notamment Jürgen Habermas et Maurice Agulhon) et ceux qui le rejetèrent (Michel Foucault, ou encore Georges Bataille, Jacques Derrida et Jean-François Lyotard). L'exégèse à laquelle il se livre dans la foulée d'une analyse des évolutions du manuscrit entre le premier jet et le texte de 1984 est moins convaincante ; s'attachant à l'un des remaniements du texte (une juxtaposition où les termes « lumières » et « despotisme » étaient associés est remplacée par une opposition entre eux), l'auteur conclut rapidement à un revirement, en faveur des Lumières, du philosophe sur son lit de mort.

Cette interprétation lui permet en tout cas de conclure l'ensemble de l'ouvrage sur un de ses *leitmotive* : « aucun penseur moderne ne peut durablement échapper à la question des Lumières » (p. 382). À sa manière, il se fait ainsi l'écho d'un Mudimbe par exemple, pour qui il convient au contraire de composer avec l'héritage européen, pour en faire quelque chose de productif : « Plus encore qu'avec d'autres objets, d'autres

périodes, l'historien doit renoncer à une feinte objectivité, une impartialité de façade. Il n'a d'autre choix que d'assumer le rapport herméneutique qui le lie aux Lumières, de reconnaître en celles-ci un récit de fondation qu'il peut discuter, voire critiquer, mais dont il ne peut entièrement s'abstraire » (p. 19).

Composer avec ne signifie donc pas, on l'aura compris, l'accepter en bloc, ni même l'accepter tout court, encore moins le survaloriser, ne serait-ce que parce qu'il présente des contradictions, y compris, éventuellement, à l'intérieur d'une seule œuvre particulière. Ce constat explique à la fois que les erreurs d'interprétation dans la perception des Lumières soient fréquentes... et que la forme de ce livre soit parfois touffue, voire un peu décousue, du fait de nombreux détours et précisions. Le lecteur en avait été prévenu dès l'introduction : « Au moment où le débat public réclame à nouveau les Lumières, conçues classiquement comme la lutte de la raison, de la tolérance et la liberté contre l'obscurantisme religieux et la régression politique, il semblerait que les historiens n'aient à offrir qu'un miroir brisé, des Lumières tellement plurielles qu'elles en deviennent insaisissables » (p. 13).

Une telle analyse a en tout cas le mérite de la nuance, bienvenue dans un débat aussi polarisé. La nuance ne porte pas seulement sur cette hétérogénéité de l'objet étudié, mais aussi sur son ambivalence. Antoine Lilti, s'il juge outrancier le jugement des auteurs postcoloniaux qui voient dans les Lumières la source de l'idéologie coloniale, reconnaît néanmoins que ceux-ci proposent des « outils féconds pour mettre en évidence les tensions inhérentes à l'eurocentrisme des Lumières ». Pour autant, assure-t-il, « celles-ci ne proposent pas un "universel de surplomb" ; elles anticipent, à bien des égards, sur "l'universel latéral" qu'appelait de ses vœux, deux siècles plus tard, Maurice Merleau-Ponty, et qui suppose l'expérience ethnologique, l'incessante mise à l'épreuve de soi par l'autre et de l'autre par soi. Anticipation incomplète, contrariée, souvent contradictoire, car le détour par l'altérité, par les bienfaits du regard désorienté, par la pluralité linguistique, est davantage proclamé ou fictionnalisé que véritablement effectué. Mais cette anticipation elle-même, tout insatisfaisante qu'elle soit, est aussi ce qui, aujourd'hui, fait le prix de cet héritage. Elle permet d'échapper à l'alternative entre l'universalisme des Lumières et un relativisme culturaliste qui en serait la négation » (p. 39-40).

En somme, reconnaître les « formes de dominations et d'exclusion » qu'une compréhension historique de cet universalisme des Lumières a aidé à légitimer « ne remet pas en cause les valeurs qui les fondent ni les succès qu'elles ont obtenus » (p. 384).